Diplôme de dactylographie. Institut sténographique de France.

Numéro d'inventaire : 1983.00222.5
Auteur(s) : Paule Henriette Miraux
Type de document : diplôme
Éditeur : non renseigné (Paris)
Date de création : 1917
Description : Une feuille de papier. Texte imprimé dans un cadre de frise à l'encre rouge. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres et paraphes à l'encre bleue.
Mesures : hauteur : 280 mm ; largeur : 395 mm
Notes : Diplôme de dactylographie décerné le 1er juillet 1917.
Mots-clés : Diplômes professionnels
Filière : Enseignement technique et professionnel
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

INSTITUT STÉNOGRAPHIQUE DE FRANCE

Approuvé officiellement le 18 Juillet 1872

Autorisé par Arrêté ministériel du 20 Février 1897 à étendre son action sur tout le territoire de la République

DIPLOME DE DACTYLOGRAPHIE

La Commission d'Examen, désignée par l'Institut Sténographique pour la revision des Epreuves Générales de mil neuf cent dix-sept constate que Mademoiselle Miraux Paule *qui a pris part à l'épreuve de Dactylographie, a mérité le diplôme de* Capacité

Paris, le 1er Juillet 1917.

LE PRÉSIDENT, LES MEMBRES DE LA COMMISSION, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,